

Cahier des charges de l'Appel Offres Émergence 2021 Cancéropôle Grand Ouest

L'Appel d'Offres Émergence du Cancéropôle Grand Ouest a pour finalité de soutenir des projets de recherche originaux et innovants issus des réseaux/plateforme ci-dessous :

- NET : Niches et Epigénétique des Tumeurs
- Immunothérapies
- Cancers des Tissus Hormono-dépendants
- Vectorisation – Imagerie – Radiothérapies
- Molécules marines, Métabolisme et Cancer
- Sciences Humaines et Sociales
- Hub Oncologie 4.0

Contexte de l'Appel d'Offres Émergence du CGO

Dans le cadre de sa politique scientifique, **l'accompagnement des chercheurs est l'une des missions confiées par l'INCa aux Cancéropôles : il se traduit par le soutien de nouveaux projets émergents et innovants.**

L'objectif est de soutenir l'émergence de projets innovants ou "à risque scientifique", dont la maturité est encore insuffisante. Le but est de les aider à répondre ensuite à des appels d'offres nationaux ou européens.

Éligibilité

Thématiques encouragées : l'objectif est de « lever un verrou », il peut s'agir d'une rupture scientifique et/ou technologique, multidisciplinarité, sciences humaines et sociales, épidémiologie et santé publique.

Public concerné : ensemble de la communauté scientifique sur le territoire du Cancéropôle Grand Ouest, jeunes équipes en particulier. Les personnes participant au projet devront être déjà en poste dans le laboratoire.

Une même équipe ne peut être porteur que d'un seul projet, quel que soit le réseau. Par contre elle peut être partenaire d'un autre projet de préférence sur un autre réseau.

Les lauréats des AOE 2019 et 2020 n'ont pas le droit de candidater à cet appel d'offres (AOE 2021)

Sont éligibles :

- Les projets « Pilotes » visant à tester la faisabilité et la pertinence de nouvelles approches s'appuyant sur les plateformes technologiques. Seront retenus des projets pouvant conduire ensuite au dépôt d'un projet de grande ampleur au niveau national (INCa par exemple) et/ou européen.

- Les projets fédérateurs qui nécessitent une consolidation et/ou une obtention de résultats préliminaires avant dépôt aux appels à projets nationaux.
- Les projets soumis n'auront encore jamais postulé à aucun autre appel à projet régional ou national, à l'exception de ceux qui auront été qualifiés de trop précoces ou en défaut de résultats préliminaires. Les essais cliniques sont exclus de cet AAP, mais les projets peuvent concerner tout ou partie des pré-requis au transfert à la clinique ainsi que les études ancillaires.

Seront évalués :

- L'aspect émergent et novateur : Le projet doit être avant tout une étude de faisabilité mettant en œuvre une approche nouvelle et originale (ayant peu de chances d'être financée par d'autres organismes à ce stade). Il doit représenter une ouverture ou une nouvelle voie d'exploration ou encore l'arrivée d'une équipe dans un nouveau champ disciplinaire. Il ne peut être la suite de recherches déjà entreprises au sein de l'équipe mais peut correspondre à une idée nouvelle ressortant de travaux antérieurs.
- La qualité scientifique du projet et du candidat
- La faisabilité du projet

Dans une démarche scientifique exploratoire, le porteur de projet devra préciser quel est l'effet levier attendu et quel(s) verrou(s) technologique(s)/ scientifique(s) ou méthodologique(s) il envisage de franchir. Il devra indiquer comment la poursuite du projet est envisagée en cas de succès.

Critères

Le porteur de projet (chercheur, enseignant/chercheur, clinicien, post-doctorant) doit-être rattaché à un établissement ou organisme public de recherche, une université, un établissement hospitalier, un CLCC et non pas uniquement à une plate-forme (une structure privée ne pourra pas candidater).

Le porteur du projet ne doit pas être forcément statutaire. Si le porteur n'est pas statutaire, le dossier doit comporter une description de la continuité du projet en cas de résultats positifs, c'est-à-dire les perspectives de développement en cas de succès (par exemple création d'une nouvelle équipe, demande d'un financement plus important pour un projet plus global, création d'un réseau, d'une plate-forme...)

Le projet peut impliquer 1 à 2 équipes, qui doivent appartenir au territoire du Cancéropôle Grand Ouest. Les plates-formes et plateaux techniques ne seront pas considérés comme « équipes » mais comme soutien technologique au projet.

Les projets déposés à l'appel d'offres émergence du Cancéropôle Grand Ouest ne devront pas avoir déjà été déposés à un appel d'offres régional ou interrégional de la Ligue Contre le Cancer ni à l'appel d'offres SIRIC ILIAD. Pour ce faire, le Conseil Scientifique Interrégional Grand-Ouest de la Ligue Contre le Cancer et le comité scientifique du SIRIC seront destinataires des projets déposés.

Durée du projet

La durée sera au maximum de **13 mois : du 1^{er} juin 2022 au 30 juin 2023**

Financement

Les projets déposés seront de **20 000 € maximum**

La subvention pourra financer :

Du fonctionnement et divers consommables

Des missions : **elles seront limitées à hauteur de 5% du montant global du projet.**

De l'équipement

Des prestations de service

Des gratifications de stage

Les dépenses de personnel ne sont pas éligibles sauf pour les SHS.

Les frais de publications ne sont pas éligibles.

Comme le financement est apporté par l'INCa au Cancéropôle, les règles de gestion s'appliquent et les frais de gestion ne pourront pas dépasser 2% du montant de la subvention allouée par le CGO.

Sélection

Chaque réseau pré-sélectionnera un nombre de projets (suivant le tableau ci-dessous), qui seront par la suite étudiés pour financement par le Comité de Pilotage Scientifique du CGO.

Réseaux & PF	Noms	Mails	Nombre de projets à faire remonter au CPS
NET : Niches et Epigénétique des Tumeurs			3 à 4 projets
Responsables	O. Hérault P.F Cartron	olivier.herault@univ-tours.fr Pierre-Francois.Cartron@univ-nantes.fr	
Chefs de projet	G. Cartron M. Aubry	gwenola.cartron@ico.unicancer.fr morgan.aubry@univ-tours.fr	
Immunothérapies			2 projets
Responsable	Y. Delneste	yves.delneste@univ-angers.fr Jeanluc.caillot@canceropole-grandouest.com	
Support	J.L. Caillot		
Cancers des Tissus Hormono-dépendants			3 à 4 projets
Responsables	G. Fromont S. Barillé-Nion	gaelle.fromont-hankard@univ-tours.fr sophie.barille@univ-nantes.fr	
Chef de projet	F. Léost	francoise.leost@univ-nantes.fr	
Vectorisation – Imagerie – Radiothérapies			2 projets
Responsable	D. Visvikis	Visvikis.Dimitris@univ-brest.fr	
Chef de projet	F. Léost	francoise.leost@univ-nantes.fr	

Molécules marines, Métabolisme et Cancer			
Responsables	S. Routier C. Vandier	sylvain.routier@univ-orleans.fr christophe.vandier@univ-tours.fr	3 à 4 projets
Chef de projet	A. Douaud	douaud@med.univ-tours.fr	
Sciences Humaines et Sociales			
Responsable Co-responsable Chef de projet	K. Haguenoer B. Porro M. Aubry	ken.haguenoer@univ-tours.fr bertrand.porro@univ-angers.fr morgan.aubry@univ-tours.fr	2 projets
Hub Oncologie 4.0			
Responsable	A. Morel	alain.morel@ico.unicancer.fr	2 projets
Support	J.L Caillot	Jeanluc.caillot@canceropole-grandouest.com	

Calendrier

Date de lancement de l'appel d'offres émergence 2021	16 décembre 2021
Dépôt des dossiers en ligne via escape	<u>18 mars 2022 - midi</u>
Etude des dossiers par le comité de pilotage scientifique CGO	19 mai 2022
Résultats aux porteurs de projet	23 mai 2022

Financement :

- Autorisation d'engagement des dépenses : 1^{er} juin 2022 au 30 juin 2023 (soit 13 mois)
- Rapports scientifique et financier : à envoyer dès que possible et le 31 octobre 2023 au plus tard
- Evolution / suivi du projet (obtention de financements à des appels d'offres nationaux/internationaux, création de start-up, brevet.....) à fournir chaque année jusqu'en 2023 inclus (au plus tard le 31 décembre de chaque année).